

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES

Exercice 2023

Conformément à l'article 14 des statuts de l'Union territoriale CFDT des retraités et préretraités de la Métropole Lilloise, nous avons vérifié les comptes de l'UTR, portant sur la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer les contrôles et vérifications nécessaires en procédant par sondage et trouver tous les justificatifs correspondant aux mouvements constatés sur les relevés bancaires.

À Lille, le mardi 21 mai 2024

GENEVIEVE TIERS



GÉRARD VANCOILLIE

Gérard VANCOILLIE
g/van

DOMINIQUE LESART

